

## LE BALAI DE SORCIÈRE DANS LE BLEUET EN CORYMBE

### Les balais de sorcière

Les balais de sorcière sont très fréquents dans les bleuetières du Québec. Ils sont bien visibles en ce moment, car ils ne sont pas dissimulés par le feuillage. La sensibilité diffère entre les cultivars : le Polaris, le Northland et le Northblue sont très sensibles, alors que le Rancocas serait résistant.

La maladie est facilement reconnaissable, car les tiges atteintes deviennent brunes, luisantes et craquelées. Les tiges forment généralement un amas qui rappelle la forme d'un balai de sorcière. Les balais sont plus souvent retrouvés à la base des tiges, près de la couronne des plants, mais on peut aussi les retrouver plus haut sur les tiges (photo ci-contre).

La maladie est causée par un champignon du groupe des rouilles (*Pucciniastrum geoppertianum*). Les rouilles ont la particularité de nécessiter un hôte secondaire pour compléter leur cycle de vie.

Dans le cas du *balai de sorcière du bleuetier*, c'est le sapin baumier qui joue le rôle d'hôte secondaire (hôte d'été). Par contre, il existerait chez ce champignon des populations capables de vivre continuellement chez le bleuetier (**hôte secondaire non obligatoire**).

Cela veut dire que la transmission de la maladie peut possiblement se faire directement d'un plant de bleuet à un autre. Chez le sapin, la maladie cause un jaunissement des aiguilles (photo D) plutôt qu'une malformation des tiges tel qu'observé chez le bleuetier. Il ne faut pas confondre les balais de sorcière rencontrés chez le bleuetier avec ceux rencontrés chez le sapin ou l'épinette. On peut effectivement observer des symptômes de type « balai de sorcière » chez l'épinette (photo E) et le sapin (photo F), mais d'autres rouilles sont en cause. Les balais de sorcière des sapins et des épinettes n'ont donc rien à voir avec ceux des bleuetiers. Par conséquent, la taille seule des « balais de sorcière » chez le sapin ou l'épinette n'aura aucun impact pour réduire le balai de sorcière chez le bleuetier.



Photo : Balai de sorcière présent dans la partie supérieure d'une tige du cultivar Reka (7 mai 2014).

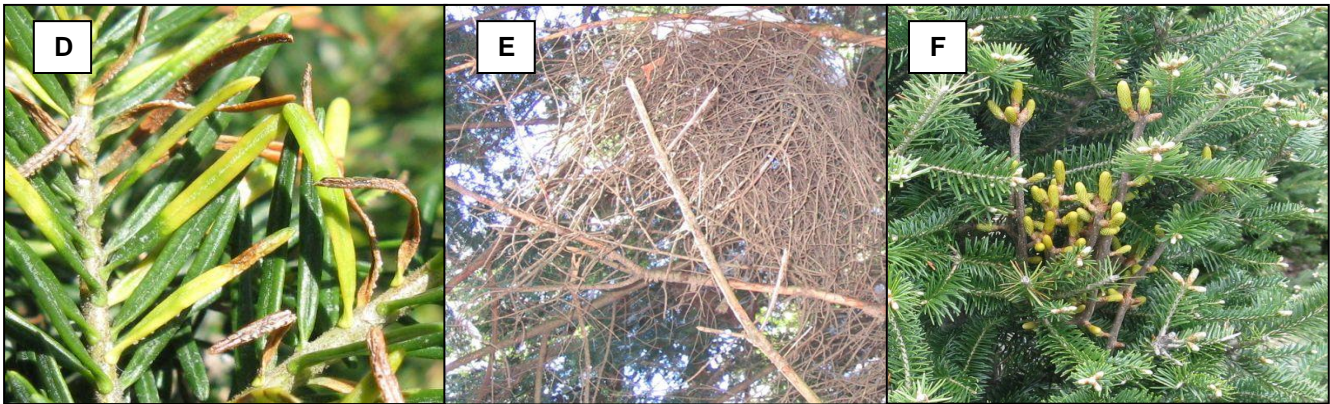


Photo D : Décoloration jaunâtre sur des aiguilles de sapin baumier causé par *Pucciniastrum geoppertianum*.

Photo E : Malformation de type « balai de sorcière » sur une épinette.

Photo F : Malformation de type « balai de sorcière » sur un sapin baumier causé par un champignon du genre *Melampsorella* ou *Milesina*.

Selon l'état actuel de nos connaissances, **l'utilisation de fongicide ne permet pas de lutter contre la maladie**. Cependant, voici quelques recommandations pour limiter la propagation des balais de sorcière :

- Ne pas établir de bleuetière à moins de 400 mètres de sapins baumiers. Dans la mesure du possible, il vaut mieux couper en entier les sapins à proximité de votre bleuetière.
- Chez le bleuétier, tailler les tiges atteintes aussi près que possible de la couronne des plants. Cependant, cela aura davantage un impact esthétique. Il faut savoir que le champignon est systémique dans le phloème des tiges et de la couronne des plants. Même si vous taillez les balais, ceux-ci risquent de repousser, mais de façon moins importante.
- Arracher les plants dont plus de 50 % des tiges sont atteintes, car leur productivité sera significativement réduite. Éviter les cultivars plus sensibles comme Northland et Northblue.

#### **Pour en savoir plus**

- [Witche's broom, Michigan State University](#)



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles et sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, vous êtes invité à consulter SAgE pesticides ([www.sagepesticides.qc.ca](http://www.sagepesticides.qc.ca)).

#### Texte rédigé par :

Christian Lacroix, agronome, Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ

#### LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS

CHRISTIAN LACROIX, agronome – Coavertisseur  
 Sections bleuet et drosophile  
 Direction régionale de la Chaudière-Appalaches, MAPAQ  
 Téléphone : 418 386-8116, poste 1536  
 Courriel : [christian.lacroix@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:christian.lacroix@mapaq.gouv.qc.ca)

STÉPHANIE TELLIER, agronome – Coavertisseuse  
 Section fraise  
 Direction régionale de la Capitale-Nationale, MAPAQ  
 Téléphone : 418 643-0033, poste 1719  
 Courriel : [stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:stephanie.tellier@mapaq.gouv.qc.ca)

GUY-ANNE LANDRY, agronome – Coavertisseuse  
 Section framboise  
 Direction régionale de la Mauricie, MAPAQ  
 Téléphone : 819 371-6761, poste 4608  
 Courriel : [guy-anne.landry@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:guy-anne.landry@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Bulletin d'information N° 6 – Petits fruits – 1<sup>er</sup> mai 2015